

Climat et règles vestimentaires !

La Réunion est un département d'outre-mer français dans l'océan Indien. Les élèves ne sont pas obligés de porter des uniformes à l'école. Attention ! Ils doivent respecter le règlement du collège ! Par exemple, les jupes ou les tee-shirts très courts sont interdits. Pour les élèves, c'est un problème, car l'été à la Réunion il fait chaud ! L'hiver, c'est plus facile. On peut ajouter des pulls ou des manteaux quand on a froid !



Texte du livre *J'aime 2*

1-Lis le texte et réponds aux questions:

1. Où se situe la Réunion ?
2. Sur l'île de la Réunion, les uniformes sont :
 - ☐ interdits.
 - ☐ facultatifs.
 - ☐ obligatoires.
3. Quels vêtements sont interdits par le règlement des écoles ?
4. Quand fait-il chaud à la Réunion ?

2-Mets ce dialogue dans l'ordre:

1.
2.
3.
4.
5.
6.

– Oui, les cabines d'essayage sont au fond du magasin. Vous désirez autre chose ?

– Bonjour, je peux vous aider ?

– Avec de la promotion, elle est à 39,99 euros.

– Oui, combien coûte cette veste ?

– Je peux l'essayer ?

– Non, merci beaucoup